

S O F I N A

Société anonyme

Siège social : rue de l'Industrie, 31 à 1040 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0403.219.397

Information réglementée

Païement du dividende – Tenue des Assemblées

7 mai 2015, après les Assemblées Générales

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Sofina, qui s'est réunie ce jeudi 7 mai 2015, a approuvé le dividende de l'exercice 2014, fixé à € 1,71 net de précompte mobilier. Il sera payable à partir du 18 mai 2015 (« Ex date » : 14 mai 2015 et « Record date » : 15 mai 2015), contre détachement du coupon n° 17, auprès d'Euroclear.

L'Assemblée a également :

- reconduit le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Robert Peugeot pour un terme de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019;
- reconduit le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Guy Verhofstadt pour un terme de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019;
- reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Lancksweert pour un terme de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018;
- reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas Boël pour un terme de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018;
- nommé Madame Hanneke Smits comme administratrice indépendante pour un terme renouvelable de trois ans;
- nommé le Comte Laurent de Meeûs d'Argenteuil comme administrateur pour un terme renouvelable de trois ans.

Répondant aux questions de l'Assemblée, la société a indiqué que les fonds propres par action calculés au 30 avril 2015 sur la base de données non révisées par le Commissaire étaient estimés à 149,60 € par action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie ce même jour a, pour sa part, approuvé l'annulation de 500.000 actions propres et l'adaptation en conséquence des statuts pour refléter la diminution du nombre total d'actions de 34.750.000 à 34.250.000.

* * *